



Décision Modificative

Ville – DM3

Service de soins infirmiers à domicile – DM2

NOTE DE PRESENTATION

Conseil municipal du 14 novembre 2013

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - VILLE

Cette décision modificative permet de procéder à quelques ajustements nécessaires de fin d'année sur les opérations lancées, notamment pour le gymnase des Lavandières.

- Les ajustements en fonctionnement dont notamment un ajustement de la CVAE
- Les ajustements en investissement en concordance avec l'avancée de certains projets
- La création d'une opération comptable pour la gestion du projet « Vidéo protection » et les virements de crédits associés

Section de fonctionnement

Cette section s'équilibre ainsi :

En euro arrondi (€)	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles (pour les services)	149 252 €	702 €
Ajustements CVAE		148 550 €
Total	149 252 €	149 252 €

Les principales inscriptions en dépenses

Transport : + 70 k€

- + 20 k€ en complément de subvention Qparc ajustée, selon les conditions contractuelles, en fonction des recettes réelles. Pour mémoire l'inscription au BP se fait sur les recettes prévisionnelles.
- + 50 k€ en complément de la subvention VEOLIA TRANSPORT (Transdev), concernant les lignes de transport Résalys, ajustée au déficit constaté.

Finances : + 40 k€ pour le remboursement d'un emprunt afin d'optimiser la dette.

Juridique : + 25 k€ pour couvrir les honoraires des dossiers en cours.

Scolaire : + 8 k€ pour diverses réparations dans les écoles suite aux passages du laboratoire de contrôle.

Les principales inscriptions de crédits en recettes

Finances : + 149 k€ correspondant à un ajustement de produit de CVAE.

Section d'investissement

Globalement, la section s'équilibre comme suit :

En euro arrondi (€)	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles (pour les services)	1 510 340 €	-
Annulation partielle du remboursement d'emprunt	- 1 510 340 €	-
Opérations d'ordres	381 211 €	381 211 €
Total	381 211 €	381 211 €

Les principales inscriptions en dépenses

Bâtiments municipaux: + 1,4 M€ pour le gymnase des Lavandières dont la livraison est prévue avant la fin de l'année.

Finances : + 40 k€ pour le versement d'une subvention d'investissement à l'Institut d'Etudes Politiques destinée au financement de leur fonds d'ouvrages.

Sports : + 27 k€ pour le remplacement d'un plancher de danse au Cossec.

Scolaire : + 18 k€ pour le changement de 3 armoires froides pour les écoles Alsace, Schnapper et Giraud Teulon et pour le remplacement du sol souple de la structure de jeux extérieurs de l'école élémentaire Passy. Ces remplacements sont faits pour une mise en conformité suite aux passages du laboratoire de contrôle.

Voirie: + 25 k€ pour la réalisation des trottoirs rue des Lavandières, suite aux travaux du gymnase.

Les principales inscriptions en mouvements d'ordre

Il s'agit de la régularisation des avances versées sur nos marchés. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 381 k€.

DECISION MODIFICATIVE N°2 – Budget Annexe

Service de soins infirmiers à domicile

Lors de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2012, un projet de budget a été voté pour le service de soins infirmiers à domicile et soumis à l'accord de l'agence régionale de santé.

L'ARS vient de nous notifier sa décision d'autorisation budgétaire pour 2013. Une subvention de 328 500 € a été allouée

Les réajustements budgétaires induits par cette notification, font l'objet de cette décision modificative dont la répartition par chapitre et par nature est donnée dans la maquette jointe.